



DÉVOILEMENT DES NOMINATIONS 2021

En tête des nominations : **Klô Pelgag, FouKi, Les Cowboys Fringants, Louis-Jean Cormier, Vincent Vallières, 2Frères, Ariane Moffatt, Pierre Lapointe, Roxane Bruneau, Charlotte Cardin, Koriass Fouki et Damien Robitaille.**

Montréal, le 22 septembre 2021 - L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) est fière de dévoiler le nom de ceux et celles qui sont en nomination aux Galas cette année. Au total, c'est **119 artistes et 94 artisans ou professionnels** qui ont réussi à se démarquer et à récolter des nominations. En tête, on retrouve **Klô Pelgag, FouKi, Les Cowboys Fringants, Louis-Jean Cormier et Vincent Vallières** avec cinq nominations artistiques ou plus. Consultez l'ensemble des nominations dès maintenant sur PALMARESADISQ.CA.

L'ADISQ se réjouit que le recensement ait été aussi imposant que les dernières années. Ce sont **238 albums, 42 spectacles en ligne et 120 vidéoclips** qui ont été recensés durant la période du 1er juin 2020 au 31 mai 2021, pour un total de **54 Félix** qui seront remis dans le cadre des trois galas. Pour une deuxième année, le recensement sans frais fut rendu possible grâce au soutien financier exceptionnel du Fonds RadioStar. L'ADISQ est fière de cet imposant recensement qui prouve une fois de plus toute la créativité de nos artistes d'ici.

CONFIRMATION DU TRIO D'ANIMATEURS ET RETOUR EN SALLE

L'ADISQ peut compter sur le retour de ses trois animateurs émérites. En effet, pour la 16^e année consécutive, Louis-José Houde animera le Gala de l'ADISQ, de retour à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts! Cette 43^e édition sera présentée en direct sur ICI TÉLÉ, le dimanche 7 novembre, dès 20 h. De son côté, Pierre Lapointe enfilera ses chaussures d'animateur du Premier Gala pour une troisième année. Celui-ci sera préenregistré au MTELUS et diffusé le mercredi 3 novembre, à 20 h, à Télé-Québec. Il sera également rediffusé le 7 novembre à 18 h sur cette même chaîne. Tout comme Louis-José, Claudine Prévost sera à sa 16^e année d'animation! Son Gala de l'Industrie sera présenté sur PalmarèsADISQ.ca, le lundi 1^{er} novembre, à 16 h.



Une révision imposante de la réglementation des Galas et de nouvelles catégories

En cette deuxième année atypique, l'ADISQ s'est penchée sur l'adaptation des catégories les plus touchées par le contexte actuel, c'est-à-dire les catégories « Spectacles de l'année ». L'industrie musicale s'étant ajustée aux contraintes et ayant eu une forte présence numérique au courant des derniers mois, L'ADISQ a modifié pour cette année, ses catégories *spectacles en salle* pour des *spectacles en ligne*.

L'ADISQ a aussi créé deux nouvelles catégories afin de répondre à la nouvelle réalité, soit « Artiste de l'année ayant le plus rayonné sur le web » et « Collaboration internationale de l'année » qui consiste à mettre de l'avant les collaborations entre les artistes québécois et artistes internationaux.

Et finalement, afin de souligner le travail imposant de toutes les entreprises du secteur musical qui ont dû entièrement revoir leur travail et leur façon de faire, l'ADISQ a réussi à maintenir l'ensemble des catégories industrielles. L'admissibilité des catégories a été revue et un critère d'évaluation principal a été instauré soit « *L'entreprise qui a su démontrer le plus de dynamisme pour faire rayonner les artistes en temps de pandémie, maintenir son entreprise dans ses activités, etc.* »

PLACE AU VOTE !

Dès maintenant et jusqu'au jeudi 14 octobre, 17 h, l'académie et le public auront le pouvoir de décider qui remportera les prestigieux Félix dans les catégories Interprète féminine, Interprète masculin, Groupe ou duo, Chanson de l'année et nouveauté cette année : Artiste de l'année ayant le plus rayonné sur le web!

Pour la première fois, le public est invité à se prononcer sur PalmaresADISQ.ca, le réseau principal de vote. Pour assurer la totale intégrité du processus de scrutin et du Vote du public, l'ADISQ a recours aux services du cabinet d'experts-comptables **Raymond Chabot Grant Thornton**, qui supervise l'ensemble de ces opérations.

MA PREMIÈRE NOMINATION

L'ADISQ est de retour avec son programme *Ma première nomination*, parrainé par le Fonds RadioStar, qui vise à mettre en lumière les artistes nommés pour une première fois aux Galas. Pour une 6^e année, TELUS, partenaire du Premier Gala de l'ADISQ, s'associe à ce projet en remettant une bourse à l'artiste coup de cœur du public dans le cadre d'une campagne organisée sur leurs médias sociaux. Rappelons qu'en 2020 c'est le groupe Le Diable à Cinq qui avait remporté la bourse. Pour voter, visitez telus.com/adisq2021.

LES PARTENAIRES DE LA MUSIQUE

Les Galas de l'ADISQ rayonneront sur l'ensemble des plateformes de **Radio-Canada** et **Télé-Québec** pendant la Semaine de toutes les musiques, du 1^{er} novembre au 7 novembre.

Le Gala de l'ADISQ tient à saluer pour une deuxième année son commanditaire associé au Gala télévisé du 7 novembre: **BÜ**.

Le Premier Gala de l'ADISQ tient à remercier le **Fonds RadioStar**, **TELUS** et **Stingray Musique** qui encore cette année, remettra son Prix Étoiles Stingray au gagnant de la catégorie « Vidéo de l'année ». Pour une troisième année, l'ADISQ souhaite saluer l'apport de la **SOCAN** au Premier Gala, qui s'associe à l'ADISQ pour remettre le prix dans la catégorie « Artiste de l'année ayant le plus rayonné hors Québec ».

Le Gala de l'Industrie quant à lui sera présenté cette année par **Bell Média** et **Fonds Radiostar**. Les partenaires qui s'ajoutent à l'événement sont: **l'AQPM**, **l'ARCQ** ainsi que **Merlin**, une agence internationale de libération des droits numériques pour les entreprises indépendantes de musique à travers le monde, qui présentera pour une troisième année la catégorie « Maison de disques de l'année ».

Pendant l'événement, Bell Média remettra la bourse Découverte Bell Média à un artiste qui, avec un premier album, a le plus rayonné sur les ondes des radios campus et amplifiées ainsi que sur les radios de Bell Média, Rouge et ÉNERGIE.

L'ADISQ souhaite aussi remercier la **SODEC**, le **ministère de la Culture et des Communications**, **Musicaction**, ainsi que le **gouvernement du Canada** pour leur soutien à l'ensemble de ses Galas.

-30-

Source : ADISQ, info@adisq.com

Relations de presse : Roy & Turner Communications

Martine Laforce, mlaforce@roy-turner.com

Janie Allard, jallard@roy-turner.com

